EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 24/05/2019 Reçu en préfecture le 27/05/2019

Affiché le 27.05.2019

ID: 089-200039642-20190521-48_2019-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers:

En exercice: 73
Présents: 51
Absent(s): 14
Pouvoir(s): 8
Votants: 59

Délibération n° 48-2019

Le vingt-et-un mai deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. BURGRAF Roland, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Mme ROYER Maryse, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MACKAIE Michel, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. PICARD Bruno, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. BOLLENOT Jean-Louis, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. GOVIN Gérard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. GALAUD Jean-Claude, M. MOULINIER Laurent, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, *Pimelles*: M. ZANCONATO Eric, *Ravières*: M. HELOIRE Nicolas, M. LETIENNE Bruno, *Roffey*: M. GAUTHERON Rémi, *Saint-Martin-Sur-Armançon*: Mme MUNIER Françoise, Sennevoy-Le-Bas: M. GILBERT Jacques, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. BAYOL Jacques, Tanlay: M. BOUILHAC Jean-Pierre, Mme PICOCHE Elisabeth, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Anne-Marie, Mme COELHO Caroline, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, Mme DUFIT Sophie, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. ROBERT Christian, Tronchoy: M. TRIBUT Jacques, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José.

Excusés: Argentenay: Mme TRONEL Catherine, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Tanlay: M. BOURNIER Edmond, Tonnerre: Mme BERRY Véronique, M. LANCOSME Michel, Mme LAPERT Justine, M. ORTEGA Olivier, M. SERIN Mickail, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Villon: M. BAUDOIN Didier, Viviers: M. PORTIER Virgile.

Excusés ayant donné pouvoir: Flogny La Chapelle: Mme CONVERSAT Pierrette, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. PARIS Stéphane, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tonnerre: M. HARDY Raymond, M. LENOIR Pascal, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Secrétaire de séance : M. MARONNAT Jean-Louis

Date de convocation: 15 mai 2019

Objet:

RESSOURCES HUMAINES

Personnel communautaire

Modification des postes et modification du tableau des emplois

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient ainsi au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre un avancement de grade.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »,

Considérant la saisine du Comité Technique de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » en date du 14 mai 2019,

Madame la présidente propose :

- 1) De modifier les postes suivants :
- Pôle Petite-enfance, scolaire, enfance, jeunesse

Suppression <u>22/05/2019</u>	Création <u>22/05/2019</u>	
Grade: Infirmier de classe normale	Grade : Infirmier de classe supérieure	
Catégorie : B	Catégorie : B	
Temps de travail : 16/35ème	Temps de travail : 16/35ème	
Nombre de poste : 1	Nombre de poste : 1	
Motif: recrutement (valorisation des compétences et métier en tension)		

Envoyé en préfecture le 24/05/2019

Reçu en préfecture le 27/05/2019

Affiché le 27.05.2019

ID: 089-200039642-20190521-48_2019-DE

2) De supprimer le poste suivant :

- Pôle Moyens et Culture

Suppression 01/07/2019

Grade: Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe

Catégorie: B

Temps de travail : 20/20ème

Nombre de poste : 1

Motif: agent nommé sur le grade de professeur d'assistant d'enseignement artistique

de classe normale (promotion interne 2018)

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents sont inscrits au budget primitif chapitre 012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	59	pour
	0	contre
	0	abstention

ADOPTE l'ensemble des propositions ci-dessus,

AUTORISE Madame la présidente à engager toute procédure ou signer tout acte utile nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.